



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 octobre 2010
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 6412^e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos au Siège, à New York,
le mercredi 27 octobre 2010, à 10 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 6412^e séance, tenue à huis clos le 27 octobre 2010, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "Exposé du Président de la Cour internationale de Justice".

Comme convenu lors de consultations préalables, le Président a invité le juge Hisashi Owada, Président de la Cour internationale de Justice, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, à participer à l'examen de la question.

Les membres du Conseil et M. Owada ont eu un échange de vues. »

